

# SHEVA

## Compte-rendu du Conseil d'Administration du 05/11/2019



**Lieu :** SHEVA, Maisons-Alfort

**Date :** le 05/11/2019

### Présents :

**Anne BOISSON** – présidente  
**Catherine BOISSON-VIDAL**  
**Bérengère BOUDEAU** – vice-secrétaire  
**Cédric BRIAND** – dir. technique  
**Bénédicte DAIX** – trésorière

**Marie-Gaëlle FROELIGER**  
**Catherine LAROCHE**  
**Laurence MIROIR** – secrétaire  
**Rachel MOORE**  
**Ivan MOSZER** – vice-président

### Absents excusés :

Claire DELAUNAY (SECEVA)\*  
Isabelle DURAND-ZALESKI  
Alexis JOCH  
Jean-François LASSALLE  
Anaëlle LELAN (SECEVA)\*

Alma MARTEAU (SECEVA)\*  
Jean-Pierre OZANNE  
Aurélie PHILIP – vice-trésorière  
Caroline SALLES

*\* La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

---

## Ordre du jour

0. Tour de table des référents
1. Comptabilité et trésorerie
2. Demande de remboursements
3. Préparation de l'AG et renouvellement du CA
4. Questions diverses

## **0. Tour de table des référents**

*Référente Animations et soirées (Marie-Gaëlle).* Le Noël de la SHEVA est confirmé pour le 8 décembre 2019 (à voir avec Rachel pour les bénévoles et le poney-club ; voir avec les enseignantes pour les activités). La fête de la SHEVA est confirmée le 20 juin 2019.

*Référent Cavalerie (Cédric).* Luzi est revenue de son débouillage et a été opérée sur un antérieur. En revanche, il faudra intervenir de nouveau sur le second antérieur à cause d'un abcès empêchant l'intervention. Datura & Figaro sont achetés. Malheureusement, nous avons perdu A19 fin septembre ; un communiqué a été mis dans la sellerie pour prévenir les cavaliers.

*Référente Communication (Marie-Gaëlle).* RAS

*Référents Communication avec les institutions (Anne et Ivan).* Cédric a été informé qu'un recommandé est à récupérer. Un courrier recommandé a été envoyé par Anne à l'ENVA pour aborder plusieurs questions (tarifs de la clinique équine, charges de gardiennage et d'eau, fumière), mais sans réponse à ce jour. En revanche, un mail du directeur C. Degueurce a été reçu le 3/10 pour nous demander ce que la SHEVA comptait faire pour la fumière, qui disparaît en fin d'année, et il nous a été proposé d'installer une benne dans nos écuries, façade ouest. La localisation possible reste assez floue, il faudrait préciser avec eux.

La clinique équine a été contactée par Anne mais n'est pas au courant de cette proposition. Nous leur avons également précisé que nous n'allions plus faire appel à eux de manière régulière au vu de la révision des tarifs appliqués à la SHEVA, et leur avons demandé si nous pouvions exceptionnellement faire appel à eux en cas d'urgence durant la nuit : ils nous ont confirmé accepter que nous les contactions la nuit en cas d'urgence.

A ce jour, nous attendons toujours une solution viable de la part de l'École quant à la fumière. La seule solution que Cédric envisage serait que le livreur de paille puisse également récupérer le fumier mais cela soulève des problèmes de ressources humaines disponibles. Nous remplissons une benne par jour uniquement pour les stalles. Notre fumier est retiré tous les 10 jours environ par la personne nous livrant la paille mais sans fumière cela ne semble pas assez fréquent. Les boxes sont faits uniquement une fois par semaine donc il paraît difficile d'espacer davantage. Est-il possible de trouver une personne extérieure / une société pouvant s'occuper du nettoyage des boxes et du ramassage du fumier ?

*Référente Relations avec adhérents (Isabelle).* CF point 2.

*Référent Kavalog (Ivan).* RAS

*Référente Licences (Catherine BV).* RAS

*Référente Poney-club et relations avec les écoles de Maisons-Alfort (Rachel).* Une communication a eu lieu sur Facebook suite à la sortie d'Halloween.

*Référente Tarifs (Aurélie).* RAS

*Référente Travaux et entretien (Catherine L).* L'éclairage de la carrière couverte fonctionne à nouveau mais sans réparation car cela était trop cher selon le devis obtenu. Nous pouvons essayer de changer nous-mêmes une lampe pour voir si cela est faisable. Concernant les toilettes bouchées, le plombier a été contacté par téléphone mais ils ont demandé un mail, chose non faite à ce jour. Marie-Gaëlle va les contacter par mail.

*Référente **Retraite des poneys et des chevaux** (Caroline).* L'année prochaine Milou partira en retraite. De façon classique, la SHEVA fait un contrat de vente lorsque les chevaux partent à la retraite et ne souhaite pas rester propriétaire de ces chevaux, afin d'éviter d'engager sa responsabilité.

## **1. Comptabilité et trésorerie**

Le bilan de l'année passée est très positif avec un bénéfice d'un peu plus de 100 000 €, notamment lié à la diminution des charges salariales et à l'augmentation de l'activité (animations & stages : 66 714 € au lieu de 17 000 € l'année passée).

Cette année, le challenge se remplit moins bien que l'année dernière : il reste une dizaine de places en G7. Nous réfléchissons à la possibilité une semaine avant une épreuve d'ouvrir les places disponibles à des personnes « hors concours ». Un mail de relance pour prévenir qu'il reste des places sera envoyé prochainement.

Le chiffre d'affaires de septembre est en progression : l'année dernière à la même période, nous étions à 494 000 € contre 552 000 € cette année.

## **2. Demande de remboursements**

CAS 1 : Absence à la suite de vertiges, a informé les enseignants mais sans se désinscrire sur Kavalog.

→ Il faut bien lui ré-expliciter qu'il n'y a pas de bon de récupération sans désinscription.

CAS 2 : Inscrite en G0+ depuis 3 ans, aurait voulu progresser en Galop 1 (possibilité ouverte dans Kavalog) mais il n'y avait plus de place au moment de l'inscription. Demande à arrêter (le 4/10/19) avec remboursement.

→ Il n'y a aucune garantie de remplacement de reprise suite à une inscription dans une autre reprise. Aucun remboursement n'est donc possible.

CAS 3 : Le 10/09/2019, demande à changer de la reprise G5 du mercredi de 17h à 18h pour la séance du mardi de 21h à 22h ou du samedi de 9h30 à 10h30. Le 23/10/2019, demande à annuler l'inscription avec remboursement.

→ Renvoyer un mail pour confirmer la réponse déjà donnée suite à un échange en CA.

CAS 4 : Demande d'arrêter et remboursement (mail le 29/09/2019)

→ Les conditions d'arrêt ne donnent pas lieu à un remboursement.

CAS 5 : Demande le 15/09/2019 de changement de jour ou annulation. Il n'y a pas de place le mercredi à l'horaire demandé. Normalement il n'y a pas de remboursement dans cette situation, on peut tenir compte du fait que la demande a été envoyée très tôt dans l'année et rembourser 30% du forfait moins la cotisation et les 2 cours suivis.

→ Nous proposons de transformer en forfait trimestriel, nous rembourserons la différence entre son forfait annuel et celui trimestriel. A noter que nous considérons dès à présent que la place est libre et allons donc remplir cette reprise.

### **3. Préparation de l'AG et renouvellement du CA**

Nous devons faire une annonce de l'AG dans les trois jours qui viennent. En effet, la convocation à l'Assemblée Générale doit être communiquée deux semaines avant l'événement.

L'ordre du jour de l'AG est le même que les années précédentes, à l'exception d'un point particulier concernant l'évolution de la SHEVA sur le site de l'École.

Cette année, les mandats prenant fin sont ceux de : Anne, Bénédicte, Catherine B et Marie-Gaëlle. Toutes les quatre se représentent. Les administratrices sortantes se représentent toutes et aucun autre candidat ne s'est fait connaître. Ainsi, nous n'avons pas besoin de recruter spécifiquement de nouveaux membres.

L'AG débutera à 17h30.

Il faut anticiper pour être certain d'avoir le quorum : penser à faire signer les pouvoirs. Il faut calculer le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation (à l'exclusion des nouveaux ayant moins de 6 mois d'ancienneté) pour connaître le nombre de personnes votant.

Ivan fait une affiche pour communiquer sur le sujet et un mail générique sera envoyé d'ici la fin de semaine.

### **4. Questions diverses**

La salle Létard n'est plus disponible à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 – une autre salle sera disponible au sein de l'École.

**Tableau annexe de suivi des actions**

<b>QUI ?</b>	<b>QUOI ?</b>	<b>QUAND ?</b>
Ivan	Lister les différents bugs liés à Kavalog	Rentrée 2019
Isabelle	Mettre à jour le Règlement Intérieur	Rentrée 2019
Laurence	Mettre le PPT de l'AG à jour	19/11
	Vérifier les conditions de mise en place du CEC	Prochain CA
	Mettre en place la procédure d'intérêt général	Rentrée 2019
Anne	Relancer l'ENVA concernant le problème de la fumière	ASAP
	Communication aux adhérents pour l'AG	AG
Ivan	Affiche et mail pour l'AG	Fin de semaine
Marie-Gaëlle	Envoyer un mail au plombier	ASAP
Cédric	Entreprise – sol à expérimenter	ASAP

**Prochain CA SHEVA : à confirmer en décembre si nécessaire**La Secrétaire : Laurence TAULOU MIROIRLa Présidente : Anne BOISSON SCHALLER

